

nant d'Angleterre ont augmenté énormément. La région des Antilles est un peu mécontente et elle a bien raison. Ce que je veux faire ressortir, c'est que quand des économies se complètent comme la nôtre et celle des Antilles, le commerce ne devrait pas être à sens unique.

La région des Antilles est l'une de ces régions fortunées ou infortunées, selon le point de vue où l'on se place, qui a un excédent de population. Comme toutes les régions semblables, on se rend compte du besoin d'industrialisation si l'on veut élever le niveau de vie de la population. Mais, chose aussi courante, on manque de capitaux. Nous touchons donc du doigt le besoin d'une caisse de développement. Comme dans bien d'autres régions, et malgré un excédent de population, on manque de main-d'œuvre agricole. C'est facile à comprendre, car bien des gens n'aiment pas le travail pénible qu'exige une agriculture fondamentale. La Barbade est précisément dans ce cas. Dans ce pays, de 8 à 10 p. 100 des travailleurs sont en chômage, mais il est difficile de faire récolter la canne à sucre. D'autres îles comme Saint-Christophe, Antigua et les îles Vierges des États-Unis sont aux prises avec le même problème.

Les Antilles sont nos associées au sein du Commonwealth, mais le savons-nous, ou ne l'oublions-nous pas? M. Errol Barrow, premier ministre de la Barbade, comme le signalait le *Journal International* du printemps de 1964, a eu des paroles très acerbes au sujet des relations entre le gouvernement canadien et son gouvernement. J'allais citer certains de ses commentaires, mais en vue de simplifier le présent débat, je vais m'en abstenir. Il a, en effet, critiqué amèrement et j'ai l'intention de prouver que ses critiques étaient injustifiées. C'est pourquoi, je voudrais citer un extrait du rapport du comité de la Chambre des communes sur les affaires extérieures de 1963, où l'on traite longuement de l'œuvre du gouvernement conservateur pour venir en aide aux Antilles. Il y est consigné, également, certaines réponses concluantes aux questions et déclarations, imbues d'esprit de parti, entendues dans cette enceinte en juillet. Le rapport déclare notamment:

En 1958, le gouvernement canadien exprima le désir de collaborer aux efforts de la Fédération des Antilles en vue de son propre développement et annonça que, subordonné à l'approbation du Parlement, il était disposé à accorder une subvention de 10 millions à cette fin, répartie sur une période de cinq ans à partir de l'année financière 1958-1959. L'exécution de ce programme s'est poursuivie même après la dissolution de la Fédération, mais naturellement certains changements durent y être apportés. La Jamaïque et la Trinité étant devenues des pays indépendants en 1962, le Canada y a établi des missions diplomatiques et son programme d'aide a été l'objet de négociations bilatérales. En 1961, le Canada a collaboré avec les États-Unis et la Grande-Bretagne à une étude de la situation économique des plus petits territoires,

à la suite de laquelle il s'est engagé à l'exécution de certains projets dans ces îles en application de son programme d'aide aux Antilles.

La subvention originale de 10 millions de dollars répartie sur cinq années prit fin le 31 mars 1963. Mais avant son expiration, le Canada avait consenti à continuer son aide aux Antilles en 1963-1964 au même rythme que les années précédentes, c'est-à-dire qu'une somme de 2 millions devait lui être versée pendant l'année. En même temps, le gouvernement convint d'inclure dans le programme général des Caraïbes le Honduras et la Guyane britanniques à qui il accordait antérieurement une subvention annuelle de \$100,000 en vertu d'un programme distinct. Le Cabinet a donc décidé, en novembre 1962, que l'aide du Canada aux pays du Commonwealth et aux territoires de la région des Antilles serait maintenue en 1963-1964 à 2.1 millions de dollars.

L'aide financière a été accrue pour comprendre environ huit articles particuliers dont le coût allait de \$5,866,000 dans le cas de deux navires jusqu'à \$400,000 dans le cas du forage et de l'aménagement de puits d'eau douce et le reste. Je poursuis la citation:

Outre le programme d'assistance précité, le Canada a fourni des sommes considérables sur le plan de l'assistance technique. Soixante étudiants antillais ont reçu leur formation au Canada et 43 conseillers et instituteurs canadiens ont exercé leurs professions aux Antilles jusqu'au 31 mars 1963.

On peut donc constater qu'à compter de 1958, sous un régime conservateur, les Antilles ont reçu beaucoup d'aide de diverses façons. En outre, je tiens à signaler encore une fois qu'à mon avis notre politique d'immigration devrait être étendue à cette région, comme je l'ai déclaré dans un discours prononcé à la Chambre le 25 septembre de cette année.

M. Smallwood: Monsieur le président, je n'aime pas retenir l'attention du ministre trop longtemps. Je le connais depuis mon arrivée au Parlement. Je l'ai vu à l'œuvre en tant qu'homme politique alors qu'il était dans l'opposition et j'ai admiré son habileté quand il se mettait en colère afin d'obtenir des précisions quand les réponses de l'un de nos ministres étaient trop évasives. C'était à l'époque où il espérait devenir chef du grand parti libéral.

Aujourd'hui, les rôles sont renversés; mon ami siège de l'autre côté de la Chambre et je suis ici. C'est moi qui tente maintenant de lui arracher des renseignements. Il espère toujours diriger ce grand parti, bien que le ministre du Commerce, le ministre de la Défense nationale et peut-être même l'honorable député de Lotbinière lui fassent concurrence.

La réponse du ministre manquait un peu de précision quand je l'ai interrogé au sujet du voyage en Afrique de l'honorable député de Red-Deer, ministre d'État du gouvernement libéral. Je voulais savoir pourquoi on avait envoyé Bongo Bob au Congo. Je voulais savoir comment les dépenses du député de